

FO remercie les salariés de Rouen pour leur accueil chaleureux.



D'une façon générale, les salariés sont satisfaits de leur situation. Il existe néanmoins chez certains d'entre eux un sentiment de disparité salariale.

FO les a invités à exprimer leur situation en entretien individuel annuel et recevoir le soutien de leurs organisations syndicales lors du comité des salaires. Si besoin, le syndicat peut faire des analyses salariales et alerter la DRH du réseau et la commission nationale de suivi des salaires.

Les salariés sont très intéressés à l'idée de rénover la nomenclature des métiers de l'accord collectif compte tenu de leur évolution, des compétences complémentaires acquises. Certains d'entre eux sont désireux de passer au forfait jour au regard de leur autonomie qui s'est développée dans leur travail. Des PTA ont des idées pour une reconnaissance plus équitable de l'ancienneté, qui pourraient être mises en avant lors de la renégociation du volet rémunération de l'accord.

Côté journalistes, on déplore des nuisances sonores liées à une salle de rédaction organisée en open space.

Les petites séparations phoniques sur les bureaux atténuent de façon trop légère le bruit environnant. Élever des plaques de plexiglas, comme cela est le cas à Orléans, pourrait être une solution. Le service IMG suggère de mettre des brise-sons au plafond.

Par ailleurs, il existe une bulle d'isolement pour téléphoner. C'est une bonne chose mais elle est tout le temps occupée. Il est souhaité qu'une deuxième puisse être mise en place. 15 000 euros répond la direction, ce n'est pas possible ! En revanche, il existe une petite salle perdue attenante à la rédaction qui pourrait être emménagée simplement à moindre frais, avec une table, une chaise, un téléphone et quelques posters pour l'humaniser. Possible dit la direction !

Les deux « cabanes » d'isolement des présentateurs sont aussi insuffisamment isolées. Il n'est pas possible de continuer dans ces conditions compte tenu de la charge mentale que représente aujourd'hui les nouvelles éditions à rallonge. Il est suggéré de trouver un moyen de les fermer

davantage tout en laissant une communication avec la rédaction. Possible dit le service IMG, qui propose dans un premier temps d'installer deux brise-sons entre l'espace présentation et la rédaction.

Sur un plan déontologique, des avis s'expriment sur l'indépendance de la rédaction normande (Rouen et Caen) vis-à-vis du pouvoir politique en place. Avec des décryptages ou des mises en perspective parfois bridées... Une forme d'autocensure éditoriale s'installerait-elle dans un contexte politique d'une extrême tension s'interroge-t-on !? Faut-il créer une SDJ dans les rédactions normandes ?..

Le pool scriptes, chef d'édition et rédacteur en chef du jour en open space semble judicieux, excepté le troisième bureau de scripte (non affecté au JT). Des parois translucides en U pourraient être installées à l'exemple de ce qui a été fait pour les documentalistes. Actuellement, ce travail annexe est réalisé soit en salle de conférence, soit dans deux salles en flex office au 2e étage, ou en télétravail... Ce qui n'est pas forcément adapté et pratique à chaque fois.

A Rouen, les CDD sont fidélisés, un avantage pour la post-production qui y trouve davantage ses repères. Ils revendiquent une augmentation des frais de repas par rapport à l'augmentation de l'inflation. Et souhaitent aussi que leur temps de trajet domicile/travail soit pris en compte dans le paiement de leur vacation.

Lors de la renégociation de l'accord collectif, **FO** constituera ses délégations avec des salariés experts pour défendre et améliorer leur périmètre fonctionnel. Concernant la forfaitisation du temps de travail, **FO** portera cette revendication dès lors qu'elle répond à une réalité professionnelle et/ou à une demande forte d'une ou plusieurs catégories de salariés.

Sur toutes ces questions (temps de travail, rémunération, reconnaissance du métier, déontologie...), avec vous, **FO** fera des propositions.

Enfin, la revendication des agents de sécurité de Rouen et de Caen de passer à une OTT de 3X12 heures est toujours d'actualité. **FO** continue ses démarches pour la faire aboutir comme c'est déjà le cas à Radio France et dans certains établissements de France Télévisions.

Vos élus et mandatés **FO** Normandie :

Isabelle Ganne

Marc Michel-Dherissart

François Ormain

Bureau à Paris au 01 56 22 43 76 ou 01 56 22 54 40 - syndicatfo.groupe@francetv.fr